

Saint-Griède – « Un village sans problèmes majeurs »

La maire l'a dit au sous-préfet



Saint-Griède – « Un village sans problèmes majeurs »

Venant de Mormès, Charles Jobart, sous-préfet de Condom, rend visite le 20 juillet 2017 à la municipalité de Saint-Griède (1). Anne-Marie-Saint-Pé, maire du village, le reçoit en compagnie de membres du conseil municipal (Hélène Lafontang, Karine Rigail, Claude Colas et Philippe Fourgeaud). Le sous-préfet remarque cette forte présence féminine. D'ailleurs, six des onze conseillers municipaux sont des conseillères.

La maire décrit le village, qui a aujourd'hui 151 habitants et dont la tendance démographique est à l'augmentation. Après la réalisation de deux lotissements en 1995 et 2004, il n'y a plus de terrain à bâtir. Pour venir habiter à Saint-Griède, il faut donc compter sur la revente.

La population compte des retraités, mais ceux-ci ne sont pas nombreux. Pour les actifs, les principaux employeurs sont des structures médico-sociales et Vivadour.

L'école fait partie d'un Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec Arblade-le-Haut et Saint-Martin-d'Armagnac. Les effectifs scolaires sont en augmentation.

Avec qui voulez-vous vous marier ?

Le sous-préfet ne manque pas de poser la question à Anne-Marie Saint-Pé : pourquoi ne pas vous marier avec une ou plusieurs autres communes ?

Ses arguments : à 150 habitants, vous êtes trop petits pour faire valoir vos projets et propositions, la bonne taille pour une commune est 450-500 habitants. Il y a 460 communes dans le Gers pour 190 000 habitants, c'est trop...Il ne s'agit pas de créer de nouvelles communautés de communes (CC) dans les CC actuelles, mais des communes nouvelles. Sachant qu'il doit y avoir une continuité territoriale et qu'on ne peut marier des communes de départements différents.

Il n'y aura pas de décision d'ordre juridique pour contraindre les communes à se marier, mais les communes importantes feront face plus facilement aux coupes budgétaires qui s'annoncent : « Il vaut mieux anticiper ! ». Charles Jobart conseille donc de se marier avec des villages que l'on connaît et à qui l'on fait confiance...Il affirme qu'il n'a ni consigne ni intérêt à pousser ainsi au mariage.

Il semblerait qu'il soit tombé sur un scepticisme poli de la part de la maire et de ses conseillers. Anne-Marie-Saint-Pé a conclu : « on ne mesure pas l'action des élus dans les petites communes ! ».

Visite des bâtiments communaux

Après avoir longuement discuté avec ses hôtes, Charles Jobart ne manque pas de visiter le superbe bâtiment qui contient la salle des fêtes et la cantine scolaire avec une extension flambant neuve. Puis c'est le tour de l'école et de l'église.

Projets de la municipalité

Un projet visant l'accessibilité a été accepté et les travaux devraient démarrer à la fin de l'année.

Un autre projet consiste à aménager l'ancien presbytère pour y créer des logements sociaux.

Comme l'a dit d'emblée Anne-Marie-Saint-Pé au sous-préfet : Saint-Griède est un village globalement sans ennuis.

(1) D'après l'historien Francis Brumont, le nom de Saint-Griède ne fait pas référence à un saint, mais à un arbre, le cornouiller sanguin qui se dit « sanguineda » en latin.



Le superbe bâtiment de la salle des fêtes et de la cantine de l'école



Visite de la cantine et...



...d'une extension



À la cantine



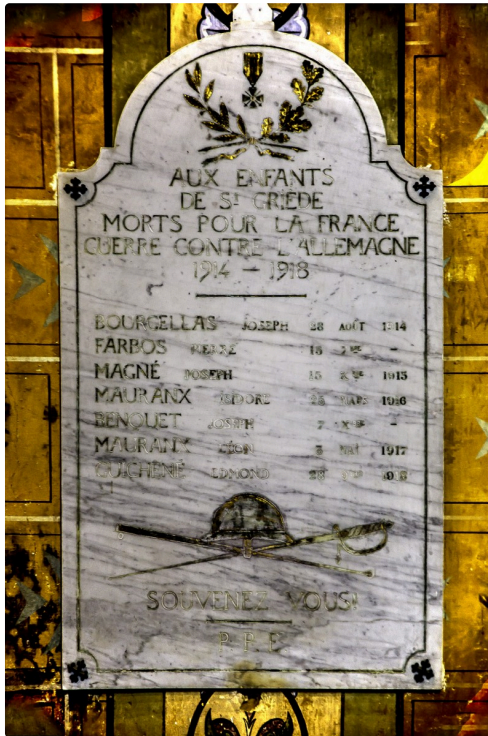
L'église



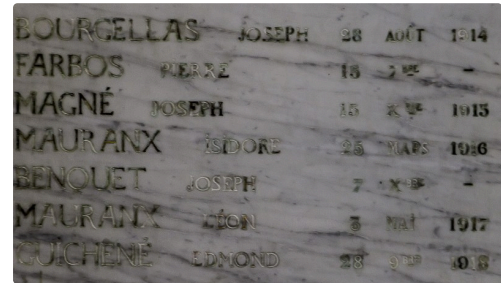
Dans l'église



Le maître autel remis dans une chapelle latérale avec le tabernacle



Plaque monumentaux morts de la "Guerre contre l'Allemagne" dans l'église et...



...gros plan sur les dates de décès originales (7BRE 10BRE 9BRE)



Bâtiment mairie + école + logement communal



L'ancien presbytère destiné au logement communal



Photo d'Emmanuel Macron remise par le sous-préfet